MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

www.obea.fr

COF70	3 jour(s)	Coût non défini

L'EPRD dans les établissements médico-sociaux

OBJECTIFS

- Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD
- Mettre en oeuvre les nouveaux dispositifs réglementaires obligeant les ESMS à présenter leur budget sous forme d'EPRD

PUBLIC

Directeurs et membres des services administratifs d'ESMS

PROGRAMME

1- La convergence tarifaire dans le secteur SMS

- Les textes de référence : arrêtés et circulaires (notamment des 13 et 15/02/08…)
- Le modèle d'EPRD
- Les modifications du plan comptable

2- Les enjeux et objectifs recherchés

- Changement de culture budgétaire
- Inversion du modèle actuel : les recettes déterminent les charges
- Passer de la logique de l'équilibre zéro à la capacité d'autofinancement

3- L'organisation de la nouvelle procédure budgétaire

- Notification du tarif plafond de l'exercice par l'AT
- Envoi de l'EPRD et application des nouveaux tarifs
- Compte administratif avant le 30 avril de l'année n+1

4- La structuration de l'EPRD

- Le compte de résultat prévisionnel
- La CAF prévisionnelle
- Le tableau de financement prévisionnel
- La variation du fonds de roulement
- Le tableau prévisionnel des effectifs rémunérés et le plan global pluriannuel de financement

5- De l'élaboration au suivi de l'EPRD

- Le rôle du Directeur de l'ARS, la procédure d'approbation et modificative

TOUTES LES SESSIONS